Le darss du Tarâwîh – 11

Le darss du Tarâwîh – 11

21 août 2010, 19:35
Bismillâhir Rahmânil Rahîm

Dans un des versets qui ont été récités au cours de la dernière salât de Tarâwîh, Allah mentionne quatre caractéristiques du Qour'aane :

يَـا أَيّـُهَـا النّـَاسُ قَـدْ جَـاءَتْكُمْ مَوْعِظَـةٌ مِـنْ رَبّـِكُمْ وَشِفَاءٌ لِمَا فِي الصّـُدُورِ وَهُدًى وَرَحْمَةٌ لِلْمُؤْمِنِينَ

"Ô hommes ! Voici venu à vous un appel de votre Seigneur, qui est à la fois un remède pour le mal qui ronge les cœurs, un guide et une miséricorde pour les fidèles."

1) Le Qour'aane est d'abord qualifié de *maw'idhah* venant de notre Seigneur, c'est-à-dire qu'il constitue une invitation au bien et à la vérité et un appel au rejet du mal et de la fausseté, et ce, par le biais d'une formulation équilibrée, qui combine l'encouragement et la mise en garde. A côté des

promesses, on y trouve des avertissements; la mention de la récompense y est accompagnée de celle du châtiment. La voie du succès dans l'Autre Monde y est exposée, tout comme ce qui conduit à l'égarement et à la perdition. L'éloquence, la beauté, la vitalité et la profondeur de la Parole d'Allah est telle qu'elle peut adoucir même les cœurs les plus endurcis.

Cette *maw'ihdhah* qu'est le Qour'aane possède ainsi le potentiel d'incliner les cœurs vers Allah et de les extraire de l'insouciance des choses de ce monde pour les orienter vers le souci de l'Autre Monde.

2) Ensuite, le Qour'aane est présenté comme étant un moyen de guérison pour ce qui peut affecter les poitrines : les doutes, les croyances déviantes, l'ignorance, les défauts intérieurs (orgueil, ostentation,…). Et lorsque le "cœur" est guéri, les actes accomplis par les membres ne peuvent qu'être sains. La Parole d'Allah constitue ainsi le remède spirituel par excellence. Mais pas seulement : en revenant vers le contenu de certains Ahâdîth, on constate que la récitation du Qour'aane peut aussi, avec la permission d'Allah, contribuer à guérir des maux physiques. Ainsi, Al Bayhaqui (rahimahoullâh) rapporte que, à un homme qui était venu se plaindre au Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) d'une douleur à la gorge, il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) dit : *"Attache toi à la récitation du Qour'aane !"* (Réf : Chou'ab al Imân) Par ailleurs, dans un autre Haidth, il est relaté qu'un Compagnon (radhia Allâhou 'anhou) avait une fois récité la sourate Al Fâtiha sur un chef de tribu qui avait été mordu par un serpent : celui-ci avait alors été guéri. (Sahîh Boukhâri)

3) Le Qour'aane constitue également un guide qui conduit vers la certitude (*al yaqîn*) et le droit chemin (*as sirât al moustaqîm*), celui du succès dans cette vie présente et dans l'Autre. Celui qui étudie et médite le grand livre de la création en suivant la grille de lecture qu'énonce le Qour'aane ne pourra que parvenir à la conviction de l'existence du Créateur Parfait… et à Sa soumission.

4) Enfin, le Qour’aane est une miséricorde pour les croyants, c’est-à-dire ceux qui l’auront pris pour guide. Il les protègera contre les ténèbres de la déviance et contre les flammes de l’Enfer pour les garder dans la lumière de l’îmân et les conduire vers les plus hauts degrés du Paradis.

Le mois de Ramadhân étant celui durant lequel le Qour’aane fut révélé, c’est l’occasion idéale pour chacun et chacune d’entre nous pour prendre la résolution ferme de renouveler notre rapport avec lui… et accepter enfin de bâtir notre existence autour des enseignements qu’il contient.

Qu’Allah nous compte parmi ceux qui accompagnent leur récitation du Qour’aane du nécessaire effort pour sa compréhension et sa pratique. Âmîne!

Wa Allâhou A’lam !

(Sources : Tafsîr Mounîr, Ma’ârif oul Qour’aane, Tafsîr Sa’diy, Tafsîr Fath oul Qadîr)

Mohammad Patel Wa alaykoum ous salâm

La traduction du texte coranique dans une autre langue n’est qu’un essai d’interprétation de la Parole d’Allah par un être humain: elle n’est donc évidemment pas une Révélation Divine, et n’a pas le même statut que le Qour’aane.

Les récompenses qui ont été mentionnées dans les Ahâdîth portent sur la récitation du Qour’aane en arabe, et ce, que l’on comprenne ou non ce qu’on récite.

Il n’en reste pas moins que la lecture et l’étude de la traduction du Qour’aane constitue un acte méritoire aussi.Voir cette Fatwa : http://islamqa.com/fr/ref/2589/coran%20traduction

Wa Allâhou A’lam !

https://www.facebook.com/notes/mohammad-patel/le-darss-du-tar%C3%A2w%C3%AEh-11/428746735741